

DOSSIER DE PRESSE



Departement
Hérault

40 ans de bio en Hérault

Dimanche 7 juin
De 10h à 18h30
Marché | Animations | Partenaires
Entrée libre

L'Hérault
BIEN
dans son
assiette

biocoop  DOMAINE DU DÉPARTEMENT
RESTINCLÈRES
— PRADES-LE-LEZ —   herault.fr



Contact Presse

Bénédicte FIRMIN

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta - CS 50023

34875 LATTES Cedex

Tél. : 04.67.06.23.90

contact@bio34.com - www.bio34.com

SOMMAIRE

PRESENTATION	3
PROGRAMME	4
Le marché.....	4
Animations.....	5-6
ORGANISATION	7
PARTENAIRE	9
Chiffres clés nationaux.....	10-11
La bio en Occitanie.....	12
La bio dans l'Hérault.....	13
40 ans du label bio et cahier des charges.....	14



PRESENTATION

Depuis 40 ans, les magasins Biocoop de l'Hérault et le CIVAM BIO 34 défendent une agriculture biologique au service d'une alimentation plus juste et durable

Cet anniversaire veut rendre visible l'agriculture biologique, ses progrès depuis 40 ans et ses combats d'hier et d'aujourd'hui, tant auprès du grand public que des élus et décideurs.

Cet évènement festif, joyeux et militant, a pour ambition de mettre en valeur la richesse de l'écosystème partenarial autour de deux acteurs majeurs de la bio dans l'Hérault : Biocoop et le CIVAM Bio.

L'objectif est de rassembler producteurs, clients, partenaires, associations, équipes et citoyens autour de la bio et du plaisir de se retrouver !

Le lieu

Le Domaine du Département Restinclières à Prades-le-Lez domine un paysage de garrigues. Bordé du Lez et du Lirou, ce domaine de plus de 200 hectares offre aux visiteurs une grande mosaïque de paysages et un patrimoine naturel exceptionnel.

Conçu et équipé pour la détente et les loisirs, le Domaine du Département Restinclières vous accueille pour un moment de détente familiale ou entre amis, et pourquoi pas s'y instruire grâce aux activités et animations proposées tout au long de l'année.



PROGRAMME

Marché biologique de 10h à 18h30

Producteurs et transformateurs originaires principalement de l'Hérault proposent de découvrir leurs produits : fruits et légumes, plantes aromatiques, bières, sorbets, vins, confitures, pains, huiles, ...

Pour les amateurs de jardinage, des conseils personnalisés et ateliers...

La liste complète des exposants est disponible sur www.bio34.com.



Restauration bio toute la journée

Des restaurateurs vous feront déguster leurs plats fraîchement préparés pour vous. Repas, goûter, petit déjeuner, il y en a pour tous les goûts (offre végétarienne) et à toutes les heures.

Inauguration officielle à 11h30 (heure susceptible de changer)

En présence d'un-e élu-e du Département de l'Hérault, de Biocoop et de Magali BOISSET, Présidente du CIVAM Bio 34.

TOUTE LA JOURNEE**Ateliers « Sème ta graine »**

Reconnaissance des plantes et des graines (adultes et enfants), atelier semis pour les enfants, histoire de « Mylène la petite graine » toute la journée sur le stand du CIVAM Bio 34

Présence d'associations d'éducation à l'environnement et de partenaires :

animations roue de la saisonnalité avec Pic'assiette, sensibilisation au compost par Semeurs de Jardins, Point Conseil « Autonomie et Bien-vivre au naturel » par Les Jardins de Tara, relais éditions Terre Vivante, Les Écologistes de l'Euzière,...

Et aussi :

jeux en bois, maquillage, poney, musique...

Balade sonore géologique

Explorez le domaine de Restinclières avec notre balade sonore géologique ! Entre roches millénaires et rivières secrètes, découvrez la géologie en famille. 1,5 km d'immersion, livrets jeux inclus. Prêts pour l'aventure ?

Expositions, Géologie et paysage : de la planète à l'Hérault

Deux expositions pour explorer la géologie autrement.

Plongez au cœur de la Terre à travers deux expositions complémentaires qui dévoilent, chacune à leur manière, la richesse et la beauté du monde géologique.

A HEURE FIXE

- 10h : balade « Essences méditerranéennes et ressources sauvages » accompagnée par Paysarbre
- 11h : balade découverte des richesses naturelles du Domaine » avec la Maison Départementale de l'Environnement
- 10h30 à 13h30 : Atelier cuisine « Au fil de l'Eau » : légumes, fanes, épluchures... des recettes faciles à petit budget. Astuces anti-gaspi, dégustation et fiches recettes avec la Cantina
- 11h : conférence sur le projet Coopé Gazette, une coopérative de presse lancée en avril !
- 11h à 13h : Musique
Fleur De La Rue ... vous offre ses rengaines populaires au ChAnT et à l'ACcoORDÉON
- 14h30 : Biocontes
Histoires biodiverses d'engagement à prendre soin du vivant pour mieux vivre et mieux rêver ensemble !
Inspirées par l'aventure Biocoop, par La Cie Labaam
- 15h : balade découverte des richesses naturelles du Domaine » avec la Maison Départementale de l'Environnement
- 18h30 : Tirage au sort du jeu concours

ORGANISATION

Le CIVAM Bio 34 - Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural - est une association Loi 1901, créée en 1986 par des agriculteurs bio, où l'ensemble des productions agricoles locales sont représentées. Il est adhérent au réseau CIVAM, à la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) via les associations régionales CIVAM Occitanie et Bio Occitanie.

Le CIVAM Bio 34 compte environ 300 adhérents : agriculteurs, porteurs de projets, entreprises et consommateurs.

Objectifs

- Accompagner le développement de la production biologique,
- Participer à l'organisation des filières,
- Promouvoir les produits biologiques.

Organisation

Le CIVAM BIO 34 est composé d'un Conseil Administration et d'une équipe salariée.

Missions

> Accompagner la conversion et l'installation en agriculture biologique

Point accueil conversion, formations, interventions, journées techniques...

> Fédérer et accompagner le développement local des agriculteurs et entreprises bio

Newsletters, veille de prix, fiches et guides techniques, suivi et accompagnement sur les programmes de soutien, accompagnement de projets collectifs...

> Valoriser la démarche agriculture biologique

Organisation de l'Estivale de la Bio, de la fête bio départementale, participation et/ou appui à différentes évènements (marchés, Agropol'eat Festival, Festival de la tomate...), réalisation et diffusion du guide bio de l'Hérault, site bio34.com, réseaux sociaux, réalisation et mise à disposition gratuite de supports de communication...

> Sensibiliser et accompagner les agriculteurs au développement durable

Diffusion d'informations, réalisation de formations, de diagnostics, de plaquettes...

> Accompagner des projets de territoires dans l'Hérault pour un développement de l'agriculture biologique

Informations et sensibilisation des élus, appui aux projets locaux, réalisation de diagnostics et études...

Coordonnées

CIVAM Bio 34

Maison des Agriculteurs Bât B Mas de Saporta - CS 50023
34875 Lattes cedex

04.67.06.23.90 - contact@bio34.com bio34.com –

facebook.com/bio34

instagram.com/civambio34/

linkedin.com/in/civambio-34/

ORGANISATION

La coopérative Biocoop est née en 1986, en plein essor de la société de consommation, sous l'impulsion de producteurs et consommateurs engagés, convaincus qu'un autre modèle de consommation était possible.

Depuis, Biocoop n'a eu de cesse de faire des choix forts, souvent en avance sur son secteur : refus du transport par avion, respect de la saisonnalité, suppression des bouteilles d'eau en plastique ou encore retrait de certaines espèces de thon de ses rayons, pour protéger la santé des Hommes et de la planète.

Ce modèle fonctionne et séduit les consommateurs : Biocoop est aujourd'hui le leader de la distribution biologique spécialisée.

Leader de la distribution alimentaire biologique spécialisée en France depuis 40 ans, Biocoop repose sur un réseau d'indépendants engagés – consommateurs, producteurs, salariés, commerçants –, tous décisionnaires, qui croient à l'intelligence collective pour produire et consommer autrement. En 2026, ce modèle coopératif unique regroupe plus de 747 magasins et 2500 fermes partenaires. Précurseur et moteur, Biocoop revendique « l'agriculture biologique pour tous » et inscrit sa démarche au cœur d'une charte appliquée par l'ensemble des acteurs du réseau. Biocoop comprend également 3 filiales : STB (Société de Transports Biocoop) ; Biocoop Restauration et DEFIBIO qui accompagne financièrement ses partenaires professionnels (producteurs, transformateurs, magasins).

PARTENAIRE

Dans l'Hérault, avec 45 633 hectares consacrés à l'agriculture biologique, ce sont plus de 1 500 producteurs qui se sont engagés dans cette démarche. Ce qui place l'Hérault en 5^{ème} position des départements français

L'agriculture, l'alimentation et l'eau au cœur des engagements départementaux

Le Département de l'Hérault, partenaire financier du CIVAM Bio 34, est plus que jamais mobilisé aux côtés des producteurs. Pour encourager une agriculture responsable et durable, le Département mène avec le CIVAM Bio 34 des actions de sensibilisation auprès du public, notamment en organisant des événements de valorisation de l'agriculture biologique. Il poursuit par ailleurs son action liée au trois engagements inscrits dans le mandat du Président Kléber Mesquida :

Manger sain et solidaire : relocaliser notre assiette est une solution pour la qualité et la sécurité alimentaire, le climat, et le futur des activités agricoles et maritimes qui font vivre l'Hérault. Engagé de longue date sur ces sujets, le Département a mis en œuvre un Plan alimentaire territorial (PAT) avec les acteurs impliqués sur le territoire. Les principaux objectifs sont de développer une alimentation saine et de qualité pour tous, avec notamment des actions de lutte contre la précarité ou le gaspillage alimentaire, une meilleure accessibilité des produits bio, mais aussi de renforcer les liens entre consommateurs et producteurs locaux, par le renforcement des circuits-courts, la protection des terres, la cuisine de saison....

Des cantines bio et locales : la cantine est un temps crucial de la vie scolaire en permettant à tous les collégiens d'accéder à des repas de qualité. En charge des collèges et de ses cantines, le Département propose des repas sains, confectionnés à partir de produits issus de filières durables. En 2025, 70% des aliments proposés sont bio, locaux et/ou labellisés.

Le futur de l'agriculture : le changement climatique et les fréquentes sécheresses impactent les activités agricoles et viticoles de l'Hérault, 2^{ème} département français producteur de vin.

Compétent pour l'équipement rural, le Département choisit la solution de l'irrigation concertée et raisonnée, et déploie le Plan Hérault Irrigation 2018 – 2030. Pour lutter contre les pénuries d'eau, il déploie des actions de sobriété, dont l'objectif est de maintenir la viticulture mais aussi une agriculture nourricière de proximité dans l'Hérault.

« Le Département s'engage à garantir une alimentation saine, accessible et à moindre coût pour tous les Héraultais. Cette journée conviviale vous permettra de rencontrer tous les acteurs bio de l'Hérault, venez nombreux ! » Kléber MESQUIDA, Président du Département

Le Domaine du Département Restinclières à Prades-le-Lez

Le domaine départemental de Restinclières est le lieu d'accueil historique de la fête départementale de la bio. Entouré de paysages verdoyants, ce lieu offre un cadre idéal pour des moments de partage, de découverte et d'apprentissage autour des enjeux liés à l'agriculture biologique et à l'eau.



40 ans de bio en Hérault

LES CHIFFRES CLES DE LA BIO

Historique de l'agriculture biologique

L'agriculture biologique est née **après la seconde Guerre Mondiale**, elle était à l'origine une agriculture alternative à l'agriculture intensive basée sur le recours systématique aux pesticides. L'après-guerre est caractérisé par une politique d'intensification extrême des méthodes agronomiques pour arriver à nourrir la population qui a souffert de restrictions durant la période de conflit, et la volonté de développer une activité économique exportatrice. Le respect des sols, de la qualité de l'eau et de l'environnement ne fait pas partie des préoccupations des agriculteurs, des politiques et de la population. Cependant dès cette époque les premières réactions à cette tendance apparaissent, avec une première prise de conscience qu'il ne faut pas éloigner les consommateurs des producteurs.

Les agriculteurs et les consommateurs qui soutenaient cette orientation vers le bio étaient des précurseurs, dans un monde surtout préoccupé par la reconstruction d'après-guerre, mais l'État n'a pas suivi. En fait, **le premier cahier des charges précisant les règles applicables à l'agriculture bio n'est apparu qu'en 1980**. Les premiers agriculteurs à s'être convertis en France étaient des pionniers et des passionnés, souvent associés à une mouvance qualifiée « d'écolo ».

Chiffres clés nationaux

Concernant les surfaces bio françaises, les hectares en bio diminuent au global de 2% mais augmentent en Outre-mer : +6% en Guyane, Guadeloupe et Mayotte. 2024 voit disparaître 56 197 hectares de bio, ce qui coûte à la France sa place de leader européen des surfaces bio.

Le nombre de producteurs toutes filières confondues se maintient ; on compte 4 431 nouvelles exploitations bio, soit un solde net d'entrées à 1%. Avec 15% des producteurs en bio, et 10% des surfaces, le bio est un patrimoine national de 61 853 fermes.



2 711 567 ha

Surfaces bio en 2024



10,1 %

Part des surfaces bio dans la surface agricole française



61 853

Fermes engagées en bio en 2024



14,9 %

Part des fermes françaises engagées en bio

Côté consommation, après deux années difficiles, 2024 présente des signes encourageants pour la filière biologique française. Le marché du bio parvient à se stabiliser, représentant aujourd'hui 12,2 Mds€ dans la consommation à domicile, soit une **croissance de 0,8% par rapport à 2023**.

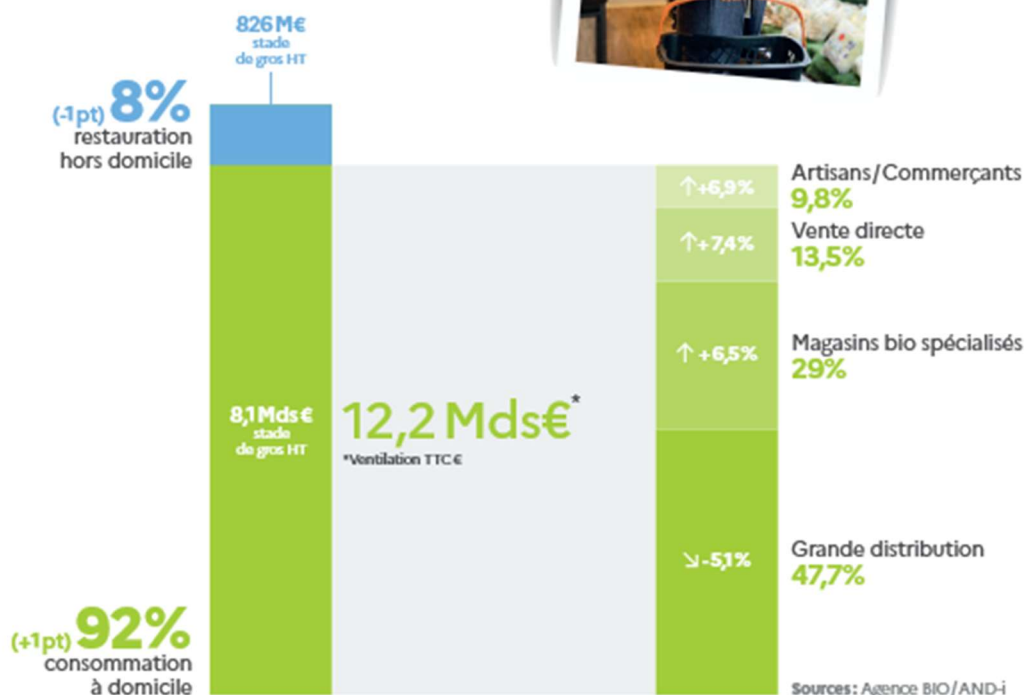
Le redémarrage de la **consommation à domicile** s'observe dans les magasins bio, l'artisanat et la vente directe, chacun enregistrant une croissance de 7%, tandis que la grande distribution affiche un recul de 5%.

Le bio représente 6% des achats alimentaires des Français, un chiffre constant par rapport à l'année précédente, comparable aux Etats-Unis.

En hors domicile :

- La moyenne dans les cantines de France était à 6% des achats du secteur en 2023 (13% selon les cantines qui télédéclarent dans l'outil macantine soit 21% des cantines). La croissance des achats de bio dans ce secteur reste très faible, seulement +8%.
- La restauration commerciale était à 1% d'achat en bio en 2023. La croissance en 2024 de ce secteur d'achat reste très faible, seulement +3%.

Où se consomme le bio? Où s'achète-t-il?



En 2024, selon l'INSEE, la consommation alimentaire globale à prix courants a augmenté de +0,6%, après deux années consécutives de baisse. L'évolution de l'indice des prix de l'alimentation globale a été de 1,3% (hors boissons alcoolisées) vs +1,9% dans le secteur alimentaire biologique, soit 0,6 point de plus.

La progression significative des ventes en magasins bio, artisans et vente directe compense la baisse de la consommation en grande distribution.

Les ventes des produits bio ont progressé en valeur dans l'ensemble des circuits, à l'exception de la grande distribution qui voit ses ventes de bio reculer pour la 4^{ème} année consécutive. Cette baisse est encore accentuée par rapport à l'année précédente (-5,1%, contre -3,8% entre 2022 et 2023). La part des grandes et moyennes surfaces dans le marché bio français passe ainsi sous la barre des 50% pour la première fois depuis 2017 et représente désormais **48% des ventes de bio**. Les hypermarchés, supermarchés et magasins de proximité ont mieux résisté à la baisse de l'offre et à celle des ventes bio que le drive et les magasins discount (EDMP). La baisse du chiffre d'affaires en grande distribution est également à mettre en parallèle avec la **réduction du nombre de références** (-22% entre 2022 et 2024) et la **progression des produits sous MDD**, dont les prix moyens sont généralement plus faibles que ceux des produits sous marque nationale.

Avec la baisse du poids de la grande distribution, la **diversification des circuits bio** s'accroît : le **circuit spécialisé bio** a dépassé le stade de la reprise (+6,5% entre 2023 et 2024, contre +2,2% entre 2022 et 2023) et réalise désormais **29% des ventes** de produits bio. Les magasins bio restent notamment les **premiers lieux d'achat de fruits et légumes bio** (la 2^{ème} famille de produits bio la plus vendue), avec 43% du marché. Ce rayon a joué un rôle clé dans le retour en grâce des magasins bio auprès du grand public : +7,5% de volumes vendus en 2024.

Les artisans commerçants, dont les ventes bio avaient aussi décroché en 2022, mais de manière moins forte que dans les magasins bio, ont amorcé leur reprise en 2023, reprise confirmée et accentuée en 2024 (+6,9%, pour +5,4% en 2023). La part de marché du bio vendue par les **artisans-commerçants s'élève à 9,8% en 2024** (contre 8,8% en 2021). Leur dynamisme s'appuie principalement sur la vente de **vins bio**, mais aussi sur la **boulangerie-pâtisserie**, et sur la poursuite de **l'essor des épicerie de type magasin vrac ou magasin de producteurs**.

La vente directe de produits biologiques n'a pas connu d'année noire en 2022 comme les autres circuits, et sa croissance, déjà renforcée en 2023 (+8,3%, contre +3,7% en 2022) se maintient cette année (+7,4%). La part de marché de la **vente directe de produits bio s'élève à 13,5% en 2024**, portée par la vente de vins et de fruits et légumes.

Chiffres clés régionaux



597 754 ha

Surfaces bio en 2024
(1er rang français)



19,0 %

Part des surfaces bio dans la
surface agricole de la région
(3ème rang français)



14 659

Fermes engagées en bio en 2024
(1er rang français)



22,9 %

Part des fermes de la région
engagées en bio
(2ème rang français)

Pour une année supplémentaire, l'Occitanie garde sa couronne de première région bio de France, avec ses 14 659 exploitations (soit 24% des exploitations bio nationales) et ses 597 754 ha bio et en conversion (soit 22% des surfaces bio nationales). Le nombre de producteurs en région augmente de 4% par rapport à 2023, soit 535 producteurs bio en plus. Ce nombre est à relativiser avec l'arrivée de nouveaux producteurs en bio exclusivement sur des cultures d'opportunité (environ 200 nouveaux sur des surfaces en conversion exclusivement en coriandre et 100 nouveaux sur des surfaces en conversion exclusivement en luzerne).

Les surfaces cultivées en bio (en bio et en conversion) diminuent de 1% par rapport à 2023 :

- avec des surfaces en bio qui diminuent de 4%,
- alors que les surfaces en conversion sont en augmentation de 16%

Après avoir été la première région de France à décliner la campagne nationale grand public **#BioRéflexe** en 2023 **Interbio Occitanie** poursuit la communication depuis avec la campagne : « **C'est Bio l'Occitanie** ».

Cette campagne de communication d'envergure, menée avec le soutien de la Région Occitanie, vise à **relancer la consommation de produits bio en Occitanie** en rassemblant les acteurs autour de l'agriculture biologique locale. Elle s'appuie sur des **valeurs fortes et authentiques**, ancrées dans la culture occitane, et adopte un **ton complice et engageant**, plaçant ainsi le **consommateur au cœur de la campagne**

C'EST BIO L'OCCITANIE!
EN OCCITANIE, ON PREND SOIN DE NOS TERRES ET DE NOS PITCHOUNS.
Biodiversité préservée,
100 % utilisation de produits naturels.

*Consommer bio c'est promouvoir la production de produits bio de France, et de l'Union Européenne

#AYONSLEBIODIREFLEXE

<https://www.interbio-occitanie.com/cest-bio-loccitanie>

La bio dans l'Hérault



45 633 ha

Surfaces bio en 2024
(6ème rang régional)



24,7 %

Part des surfaces bio dans la
surface agricole du département
(5ème rang régional)



1 575

Fermes engagées en bio en 2024
(3ème rang régional)



20,0 %

Part des fermes du département
engagées en bio
(9ème rang régional)

L'Hérault est :

- 4ème département français pour les surfaces en vigne bio
- 1er département d'Occitanie pour le nombre d'opérateurs de l'aval
- 2ème département d'Occitanie pour les surfaces en vigne bio
- 3ème département d'Occitanie pour le nombre de fermes bio



Le guide bio vise à faciliter le rapprochement entre producteurs et consommateurs. Il met en avant l'ensemble des lieux où il est possible de trouver des produits bio (fermes, magasins, restaurants...). Il est réalisé par le CIVAM Bio 34 avec le soutien du Département de l'Hérault.

Notre département propose une belle diversité de produits bio avec le développement de l'agriculture en termes de surface, de diversité et de structuration.

LE LABEL BIO



L'agriculture et l'alimentation biologiques permettent de préserver l'eau potable, les abeilles, le bonheur des agriculteurs, et la souveraineté alimentaire française grâce à son cahier des charges européen.

CHRONOLOGIE DU LABEL BIO



Depuis, tous les 5 ans, le label AB est renforcé et est systématiquement accompagné de l'Eurofeuille

LE CAHIER DES CHARGES BIO EN CHIFFRES

Le label AB/Eurofeuille garantit:



Les opérateurs sont contrôlés sur leur respect du cahier des charges au moins une fois par an par un organisme certificateur agréé.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.agencebio.org  AgricultureBIO  agencebio  Agence BIO